

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 3 juillet 2017 à compter de 19 h au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s :

M. Daniel Lussier, maire.
M. Mauro Lando, conseiller n° 1 ;
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2 ;

M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3 ;
M. Daniel Laplante, conseiller n°4 ;
Mme Louise Lussier, conseillère no 5 ;
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M. Clément Costanza, Directeur général et secrétaire-trésorier
M. Sylvain Boucher, Inspecteur et coordonnateur des travaux publics

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h 01, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

rés : 2017-07-121

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2017-07-122

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
5 JUIN 2017**

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 5 juin 2017 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2017-07-123

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
19 JUIN 2017**

Il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 19 juin 2017 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2017-07-124

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU
3 JUILLET 2017**

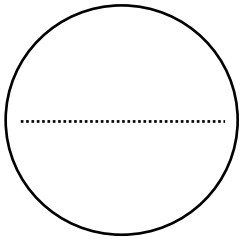
M. Daniel Lussier, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 3 juillet 2017. Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois de juin 2017 soient acceptés au montant de **69 964,41 \$** et que les comptes à payer au 3 juillet 2017 soient acceptés au montant de **309 262,83 \$**.

ADOPTÉE

rés : 2017-07-125

**ADOPTION DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE DE LA
FAMILLE ET DES AÎNÉS (PFM-MADA)**

Attendu que la politique et le plan d'action tiennent compte du portrait diagnostique et de la recension des ressources, de la compilation des résultats du questionnaire à la population, de la consultation publique et de la réflexion du comité de pilotage ;



Attendu que la politique a été adoptée à la séance du 5 juin par la résolution n° 2017-06-101 ;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington adopte le plan d'action de la famille et des aînés (PFM-MADA) pour la période 2018-2022.

ADOPTÉE

rés : 2017-07-126

CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (PFM-MADA)

Considérant la *Résolution n° 2017-06-101* adoptant la Politique de la famille et des aînés (PFM-MADA) ;

Considérant que la municipalité doit mettre en œuvre un comité de suivi du plan d'action associé à la réalisation de la Politique de la famille et des aînés (PFM-MADA) ;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement que :

1. le mandat du comité de suivi de la Politique de la Famille et des Aînés et de son plan d'action soit le suivant :
 - les membres du comité de suivi se rencontrent au début de la mise en œuvre et ensuite, au moins deux fois par année ;
 - il effectue le bilan des réalisations tous les six mois et à la fin du plan d'action ;
 - il veille au respect de l'échéancier ;
 - il s'assure que la mise en œuvre respecte le plan d'action adopté ;
 - il prend les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre du plan d'action ;
 - il favorise la collaboration intersectorielle entre les acteurs, la participation d'acteurs appropriés (c'est-à-dire des experts) et l'équilibre entre les coûts des actions et leurs avantages ;
2. le comité de suivi de la Politique de la Famille et des Aînés et de son plan d'action sera composé des personnes suivantes :
 - Isabelle Leduc, élue responsable « Famille et aînés »
 - Louise Lussier, élue responsable « Famille et aînés »
 - Clément Costanza, responsable administratif « Famille et aînés »
 - Sonia Dumais, représentant le milieu de vie des familles
 - Sophie Charpentier, représentant le milieu de vie des familles
 - Fernand Bellemare, représentant le milieu de vie des aînés
 - Louise Guérin, représentant le milieu de vie des aînés

ADOPTÉE

rés : 2017-07-127

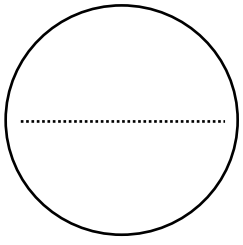
APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE

Attendu que les élus souhaitent se prémunir d'une nouvelle enseigne électronique qui répond mieux aux besoins des citoyens ;

Attendu que des démarches en gestion de projet pour la conception et l'installation d'enseignes municipales et pour le remplacement de l'enseigne électronique ont été effectuées ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement d'autoriser le Directeur général et Secrétaire-trésorier à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'installation d'une enseigne électronique au cœur de la municipalité.

ADOPTÉE



rés : 2017-07-128

RÉSULTATS DES SOUMISSIONS POUR LE MARQUAGE SUR LE RÉSEAU MUNICIPAL

Considérant que la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour le marquage de son réseau routier municipal ;

Considérant que la Municipalité a reçu trois (3) soumissions, soit :

Soumissionnaires	Montant sans les taxes	Rang final
Marquage Traçage Québec	11 033 \$	1
Marquage Signalisation inc.	11 682 \$	2
Profilco inc.	14 150 \$	3

Considérant la recommandation de M. Sylvain Boucher, coordonnateur aux travaux publics ;

En conséquence, Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'adjuger le contrat pour le marquage du réseau municipal à *Marquage Signalisation inc.* pour un montant de 11 682 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

RAPPORT DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE JUIN 2017

Durant le mois de juin 2017, l'Inspecteur de la municipalité a délivré les permis suivant :

0	Nouvelle construction	2	Captage d'eau
1	Rénovation ou modification	0	Agrandissement
1	Bâtiments accessoires	0	Démolition
0	Clôture et haie	1	Piscine/spa et enseigne
0	Installations sanitaires	0	Lotissement

rés : 2017-07-129

RÈGLEMENT N° 309-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 309 RELATIF À L'IMPLANTATION ET L'INSTALLATION DE TUYAU D'ÉGOUT PLUVIAL

Attendu que le paragraphe 39.-Implantation et installation et le paragraphe 40.- Tuyau d'égout pluvial dudit règlement indiquent que le calcul du diamètre des tuyaux se fait selon la formule suivante :

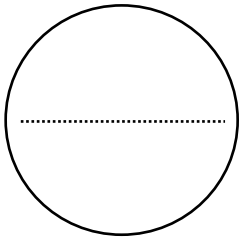
$$\text{Diamètre} = \frac{\text{hauteur libre} + \text{largeur libre}}{2}$$

Attendu qu' il est fait toutefois exception de cette norme à l'intérieur du périmètre d'urbanisation où le diamètre minimum autorisé est de 45 centimètres ;

Attendu qu' il est constaté une problématique de sédimentation qui affecte les travaux de construction ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation de tuyaux d'un diamètre inférieur à 45 centimètres aux installations déjà existantes au sein du périmètre d'urbanisation et que le *règlement numéro 309-1 modifiant le règlement numéro 309 relatif aux constructions* soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE



RAPPORT DES INTERVENTIONS DE JUIN 2017

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

- Intervention Premier Répondant	10	- Alarme Incendie	1
- Entretien d'équipe	4	- Équipe de garde	0
- Inspection Vad	4	- Assistance à la police	0
- Accident de la route	2	- Appel Incendie	1
- Entraide	2	- Bénévolat	3
- Préventions résidentielles	30	- Formation	4
- Test boyaux	3	- Garde interne	0

DÉMISSION DE M. GUYLLAUME BÉLIVEAU AU POSTE DU SERVICE INCENDIE DE SHERRINGTON

M. Daniel Lussier dépose la lettre de démission de M. Guillaume Béliveau au poste de Pompier du Service incendie de Sherrington datée du 20 juin 2017. Celle-ci est effective depuis le 21 juin 2017.

rés : 2017-07-130

EMBAUCHE DE MONSIEUR GAETAN LÉVEILLÉ AU POSTE DE JOURNALIER (SAISONNIER)

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement :

- d'embaucher Monsieur Léveillé au poste de journalier saisonnier, et ce, dès le 4 juillet 2017 et jusqu'à 29 septembre 2017 ;
- d'autoriser M. Clément Costanza, Directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant ;
- d'accepter le plan d'intégration de la ressource présenté par la Direction générale.

ADOPTÉE

rés : 2017-07-131

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 17 sur une proposition de Daniel Laplante, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Daniel Lussier,
Maire

M. Clément Costanza,
Directeur général et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 3 juillet 2017.